

«L'entrepreneur luxembourgeois de l'année»

## Les finalistes connus

La proclamation du résultat du concours de «l'entrepreneur de l'année 2006» se tiendra le jeudi 26 octobre au domaine thermal de Mondorf.

Les six entrepreneurs nominés par le jury indépendant de cette deuxième édition du concours luxembourgeois – organisé par Ernst & Young en collaboration avec *d'Wort*, BIP Investment Partners, Fortis et RTL – sont cependant déjà connus:

Les heureux nominés s'appellent Nico Daubenfeld de General Technic - Otis sà rl, Antoine Duchateau d'Odyssey Asset Management Systems S.A., Lilian Eche de Luxanimation S.A., Bob Kneip de Kneip, Abbas Rafii d'Ireco S.A. et Günter Schmitz de Coplaning sà rl.

Les finalistes ont été retenus sur base «d'un processus de sélection quantitative et qualitative», indique Ernst & Young dans un communiqué publié hier.

«Après une sélection sur base de critère rigoureux, Ernst & Young a réalisé des entretiens approfondis afin de soumettre

un dossier par candidat au jury indépendant.»

Ce jury est composé de Norbert Friob (président), Nicolas Buck, Erny Lamborelle, Marc Lemmer, Georges Schmit et Nicolas Soisson.

Ce concours – soutenu également par la Chambre de commerce, la FÉDIL, le ministère de l'Economie et la fédération des jeunes dirigeants d'entreprises – «récompensera un entrepreneur dynamique et innovant», relève Ernst & Young dans son communiqué.

Si le Luxembourg en est à la deuxième édition de ce concours, «l'entrepreneur de l'année» a été lancé par Ernst & Young aux Etats-Unis en 1986. Depuis, la formule a séduit et est reproduite actuellement dans une quarantaine de pays.

«En 2006, plus de 6.500 entrepreneurs du monde entier ont participé à l'élection», quarante seront élus et se disputeront le titre suprême de «World Entrepreneur of the year 2006», explique encore Ernst & Young.